

Genappe

Editeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe



34^{ème} Cross de Bousval Dimanche 4 mars 2012

Le Père Noël
perd
la boule

en page 2

Les réductions
d'impôts,
c'est fini!

en page 3

Une histoire
qui sent bon
la nature

en page 8

Vous, vous et
vous. Vous
êtes partout!

en page 11

Les habitants
de Baisy-Thy
s'appellent...

en page 12

Je mets
ma poubelle
au régime.
Et vous ?



Je trie

Le cross de Bousval qui se déroulera le dimanche 4 mars 2012 est l'une des manifestations sportives les plus populaires en Brabant Wallon. Elle rassemble le plus grand nombre de participants.

En effet, cette année nous attendons plus de 700 athlètes au départ. Cette épreuve phare du Challenge Delhalle est un rendez-vous incontournable pour les joggeurs.

Le Cross de Bousval c'est aussi une organisation «Cross de Bousval asbl» qui compte sur ses 70 bénévoles encadrés par les organisateurs. Ils seront présents pour vous accueillir et veiller au bon déroulement de la course, un parcours de 14,350 Km constitué de deux boucles différentes formant un huit.

Le terrain se compose de petites routes de campagne et de chemins de terre, avec comme principale difficulté la côte de l'église de Bousval, au km 8,5.

Infos pratiques

Le dimanche 4 mars Place communale, avenue des Combattants à 1470 Bousval
Remise des dossards : de 12h30 à 14h30
Le départ : à 15 h
Ravitaillement : deux postes de ravitaillement sont prévus au km 6 et au km 9.
Sécurité : parcours fléché, signaleurs, Croix Rouge, police.
Vestiaires, douches et consigne : dans les locaux de l'école communale.
Remise des prix, suivie du tirage de la tombola à 17h30.
Trophées et prix en espèces aux premiers et premières de chaque catégorie.
Prix de 100€ au meilleur club (5 coureurs minimum).

Pré-inscriptions

Au plus tard le lundi 27 février, date de réception

a) En ligne via le site :

www.challengedelhalle.be
b) En virant sur le compte n° BE66 0682 1603 0343 du Cross de Bousval.
BIC : GKCCBEBB Indiquer lors du paiement en communication le ou les noms des coureurs inscrits, n° de challenge et en adressant une fiche d'inscription dûment complétée à : Monique Bohy, Chant des Oiseaux, 22, 1470 Genappe. crossdebousval@hotmail.com

Droits d'inscription

Pré-inscription : non inscrit au Delhalle 2012: 7,50€
inscrit au Delhalle 2012: 5€
Inscription du jour et pré-inscription non payée : non inscrit au Delhalle 2012 8,00€
Inscrit au Delhalle 2012: 6,50€

Renseignements

René Denruyter
Tél. 067/77.34.28 (après 18h00)

EN BREF

Les mardis de Pacage

Mardi 21 février à 19h30,
«Travaux et semis de printemps dans votre jardin».
Conférence-discussion animée par Georges Kaisin de Nature et Progrès.
Vous entretenez votre jardin, vous aimeriez réaliser un potager, produire quelques légumes tout en respectant l'environnement. Comment s'y prendre et à quel prix? Georges Kaisin viendra parler de son expérience aux participants.

Georges Kaisin est, si l'on peut dire, agriculteur de naissance. Il nous dit: «Mon père était déjà très respectueux de l'environnement».

Dessinateur en mécanique et autodidacte en horticulture, il a toutefois suivi plusieurs formations au Centre Technique Horticole à Grand Manil.

Très attiré par le jardinage, il crée son jardin en 1972 qu'il cultive de façon traditionnelle au départ. Rapidement, il découvre quelques informations sur la culture bio et les met tout de suite en pratique.

Membre de Nature et Progrès depuis 1984, il participe aux «Jardins Portes Ouvertes» depuis 1999 et devient jardinier-conseil dans cette association.

Petite cerise sur le gâteau, il est également apiculteur depuis 1978, conférencier apicole et guide composteur à la Ville de Namur depuis 2001.

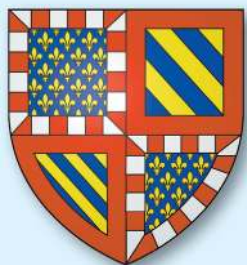
Pour lui, la culture bio est une façon économique de produire des légumes sains, en quantité, et en respectant l'environnement. Profitons de la période hivernale pour y réfléchir ensemble...

Emportez un bloc note! La soirée sera riche en enseignement!

Renseignements

Salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles 99 - PAF: 2€ (Article 27: 1,25€) www.pacage.be - 067/77.39.87
Une organisation de Pacage asbl avec le soutien de la Ville de Genappe, du RACC et du PAC.

SENIORS



Encore quelques places!

Venez nous rejoindre pour le voyage de la Pentecôte les 26, 27 et 28 mai 2012. Destination: la Bourgogne. Les détails de cette escapade sont disponibles à l'accueil chez Nicole Couronné.
Renseignements: Angèle Hanssens: 0479/36.70. 36

THÉÂTRE

Même en mars le Père Noël reste une ordure



Pour son septième spectacle, la troupe «DramAct'ic» a pris le pari de vous faire passer la plus burlesque des soirées grâce à la

comédie culte de la troupe du Splendid: Le Père Noël est une ordure!

En ce soir de réveillon de Noël

à la permanence téléphonique de S.O.S. Détresse amitié, des bénévoles sont perturbés par l'arrivée de personnages marginaux et farfelus, qui provoquent des catastrophes en chaîne.

Au fil de la soirée, Pierre Mortez (Olivier Boodts) et Thérèse (Muriel Cambier) recevront tour à tour la visite: de leur voisine Madame Preskovitch (Rita Vitoux), qui leur présentera des spécialités de son pays toutes aussi infectes les unes que les autres; de Katia (Patrick Anrijs), un travesti sapeur-pompier au bout du rouleau; de Josette, la petite protégée de Thérèse (Aïda Pagarusha); de Félix (Marc Potvin), le nouveau

fiancé miteux de Josette, cet individu violent et voleur invétéré déguisé en père Noël, sans oublier la truculente Madame Musquin (Anne Delporte) et les coups de fil récurrents... Un florilège de répliques à entendre ou réentendre pour le plaisir de chacun... Avec «DramAct'ic», c'est tous les jours un peu Noël!

Renseignements

La troupe «DramAct'ic»
Réservations au 0486/46.14.07 (Marc Potvin)
«Le Père Noël est une ordure» à la salle communale de Loupoigne. Les vendredi 2 et samedi 3 mars à 20h et le 4 mars à 15h (8€ la place)

MUSIQUE

Renouveau Musical de Genappe

Après une année 2011 sous le signe de ses 30 ans, le premier rendez-vous 2012 de l'harmonie Genappeoise se profile déjà pour le 3 mars prochain. Place à la soirée bavaroise qui a l'habitude d'être la première organisation annuelle des musiciens locaux; choucroute, boulettes sauce tomate, bière, musique et tenue ad hoc au menu de cette soirée festive qui rencontre toujours un beau succès d'assistance.

Les manifestations festives de 2011 auront sans doute marqué certains esprits; pour les absents ou nostalgiques, pas de panique, le site de l'harmonie permet de retracer le fil des événements au travers de photos.

Une mise à jour de l'agenda 2012 y est aussi disponible avec entre autres un nouveau déplacement en Allemagne



en période de carnaval ainsi qu'en France à Maubeuge. D'autres nombreux déplacements en France pourraient s'y ajouter prochainement vu les nombreuses sollicitations dont le groupe fait actuellement l'objet. Les liens et contacts développés depuis de nombreuses

années font toujours recette visiblement.

Autre point d'orgue de cette année 2012: Le samedi 5 mai, ce sera le retour du festival pour Harmonies et Fanfares dans la salle de Loupoigne; une soirée qui permettra d'entendre pour la première fois à Genappe

les musiciens de l'Harmonie St Aubin de Gouvy. Autre société invitée, la Fanfare Royale Samson Brumagne de Thon Samson.

Bref, une belle année musicale à l'horizon pour les fidèles supporters du RMG et tous ceux qui voudraient franchir le pas à l'occasion d'une de ces quelques manifestations.

Pour les musiciens intéressés, les répétitions se tiennent chaque vendredi soir dans les locaux de l'Académie de Genappe de 20h à 22h.

Agenda

Soirée Oberbayern annuel, le samedi 3 mars, rendez-vous à l'Espace 2000 dès 19h

Renseignements

Réservations au 067/77.17.08. renouveaumusicalgenappe.be rmgenappe@skynet.be

ASSOCIATIONS

Appel aux professionnels de la santé

La nouvelle édition du vademecum de la santé est en cours de réalisation. Ce répertoire des plus utiles, publié par l'asbl «Soins et santé à Genappe», reprend les professionnels de la santé établis dans l'entité.

Vous êtes un professionnel de la santé installé à Genappe et vos coordonnées ne sont pas reprises dans ce répertoire?

Vous êtes déjà renseigné dans le vademecum mais vous avez déménagé ou changé de numéro de téléphone? Vous souhaitez devenir membre?

Renseignements

Contactez le docteur Devaux par courriel: jean-pierre.devaux@skynet.be

Atelier «Initiation à la transition»

Les crises sont là: économique, sociale, climatique, pétrolière, sanitaire... Le moment est venu d'inventer d'autres façons de vivre en société, plus respectueuses des autres et de la terre, plus satisfaisantes pour chacun. Et si ces différentes crises étaient de véritables opportunités à en-

visager l'avenir avec optimisme et créativité!

Atelier par Pablo Servigne et Éric Luyckx de Grez

Pour vivre dans une commune durable à l'horizon 2030-2050, vous êtes les bienvenus à partir de 19h30, l'atelier commence à 20h et sera suivi d'un temps d'échange vers 21h30. Jeudi 23 février au Tof Théâtre Rue de Charleroi, 58 à Genappe.

Renseignements

www.gretransition.be
Une réservation sera appréciée via le site www.lrderien.be ou 0495/29.88.15
PAF: à votre libre appréciation.
Livres du mois: Manuel de Transition - de la Dépendance au Pétrole à la Résilience Locale Par Rob Hopkins - Les Éditions Ecosociété (21 octobre 2010) ISBN-10: 2923165667

I Muvrini et nous

Les Chœurs Joie et Amitié ont eu le bonheur et l'honneur de participer au concert d'I Muvrini et les 500 choristes à Banneux ce dimanche 8 janvier; après plusieurs mois d'apprentissage ardu mais enrichissant, ce fut l'apothéose: les Muvrini qui chantent le respect de l'homme et de sa

vie intérieure et la préservation de la nature nous ont amenés, parmi 500 choristes et un public de 3000 personnes, à une subtile harmonie des cœurs. Une aventure inoubliable!

Un Arc-en-ciel de dons!

Les 10 et 11 mars prochains, l'asbl Arc-en-Ciel, avec le soutien de bénévoles, récoltera des vivres non périssables qui seront redistribués à 372 institutions accueillant des enfants en difficulté afin de limiter leurs dépenses alimentaires et d'offrir ainsi des loisirs à leurs protégés.

Par vivres non périssables, il faut entendre tout ce qui est boîtes de conserve (légumes, fruits, viande, poisson), sucre, café, pâtes, biscuits, boissons, desserts, etc. Afin que les institutions puissent jouir le plus longtemps possible des vivres, il est préférable que la date de péremption soit au moins éloignée de 6 mois au jour de la collecte.

L'appel est donc lancé: les 10 et 11 mars prochains, que chacun sorte le riz, les pâtes, les conserves, des placards!

Renseignements

www.arc-en-ciel.be



Les Chœurs Joie et Amitié de Baisy-Thy

ÉNERGIE

La fin des réductions d'impôts

Le maintien des primes wallonnes et de la prime communale en 2012

Un point sur les réductions d'impôts en 2011/2012

Le 28 novembre 2011, le gouvernement fédéral annonçait la fin des réductions d'impôts pour investissements économiseurs d'énergie.

Depuis, certaines précisions ont été apportées: les heureux détenteurs d'un bon de commande daté d'avant le 28 novembre 2011 bénéficient de la réduction d'impôts de 40% pour les dépenses faites en 2012. Par «dépenses», il faut entendre «paiements». Pour toutes les dépenses faites en 2011, vous êtes blindés: vous avez dans tous les cas droit à la réduction d'impôts de 40%.

Seule rescapée du budget 2012: la réduction d'impôts pour l'isolation du toit. Cette réduction s'élève à 30% du montant des dépenses. Il s'agit bien d'une réduction d'impôts, et non d'une déduction: vous retouchez 30% de votre investissement, même si vous payez peu ou pas d'impôts.

Primes communales 2012

Les primes communales ont été remodelées en 2011: seule a subsisté la prime communale pour la réalisation d'un audit énergétique, d'un montant forfaitaire de 100€. La formule 2011 a instauré un mécanisme qui a fait ses preuves: l'octroi de la prime vient en complément de la prime wallonne, et est conditionné par un rendez-vous avec le Conseiller énergie de la Ville de Genappe. Le rendez-vous a pour but de parcourir l'audit énergétique in extenso, de donner certains avis techniques, et de prodiguer une information sur les diverses primes, financements et réductions d'impôts.

Pour 17 demandes de primes de ce type en 2010, 40 demandes ont été enregistrées en 2011. 37 de ces demandes ont donné lieu à un rendez-vous. Même s'il est vrai que certains

demandeurs se sont rendus à ce rendez-vous avec quelques interrogations sur son utilité, il fut en définitive fort apprécié. Le premier conseil donné fut toujours le même: dans les travaux, c'est la main d'œuvre qui est onéreuse, et non l'isolant; le but de ces travaux étant d'isoler, il ne faut pas lésiner sur les épaisseurs d'isolant (minimum 10cm pour les murs, si possible 15cm; au moins 25cm pour les toitures et greniers, en n'oubliant pas un pare-vapeur). Parlez-en autour de vous, vous constaterez que ceux qui ont réalisé ces travaux ont vu la qualité de leur logement transfigurée, tout comme leur facture de chauffage.

En 2012, les primes communales pour la réalisation d'un audit énergétique seront à nouveau proposées au Conseil communal. Les primes communales étant des compléments aux primes régionales, cela ne sera possible qu'une fois les textes législatifs wallons 2012 disponibles, ce qui est imminent. Une modification sera proposée: la demande de prime pourra se faire immédiatement après la réalisation de l'audit. De cette manière, nous voulons pallier aux retards de traitement des primes wallonnes (plusieurs mois), et intervenir avant que des travaux ne soient entrepris.

Primes wallonnes 2012

En 2012, les primes wallonnes ont été maintenues, voire augmentées si les isolants placés sont particulièrement performants. N'hésitez pas à en profiter et n'oubliez pas qu'il existe des primes de la Province du Brabant wallon.

Marianne Janssens**Renseignements:**

Pour plus d'informations, visitez les sites suivants: <http://energie.wallonie.be> www.brabantwallon.be, ou contacter le Service Énergie: 067/79.42.79 – accessible sur rendez-vous tous les jours de 8h à 11h45, ou sans rendez-vous les jours de 17h à 19h30.



Réception nouveaux nés

Quatre fois par an, le Bourgmestre reçoit les plus jeunes citoyens de Genappe. Âgés de quelques jours ou quelques semaines, ils se sont rassemblés, avec leurs parents, sous le sapin de Noël de l'Hôtel de Ville pour la traditionnelle photo souvenir.

Le mot du Bourgmestre



En ce début d'année, en même temps que le vote du budget, la Ville publie son rapport d'activités de l'année écoulée. Ce document reprend l'essentiel du travail effectué par l'administration, il est établi par les services communaux sous l'autorité de Madame Tock, notre secrétaire communale. Pour mieux connaître les nombreuses missions remplies tant par les élus que par les fonctionnaires, je vous invite à consulter ce document mis sur le site internet www.genappe.be. Vous y découvrirez un kaléidoscope intéressant et tous ceux qui souhaitent mieux connaître la gestion communale y trouveront des informations utiles.

Depuis la fermeture de la sucrerie de Genappe en 2004 et ensuite l'achat du site par la Région wallonne, le collège communal suit très attentivement tout ce qui concerne ce gigantesque projet vu ses conséquences majeures pour l'évolution de Genappe dans les années à venir. Je surveille personnellement ce dossier à la fois complexe et passionnant. L'étude de faisabilité pour la construction d'un éco quartier a été présentée dernièrement au comité d'accompagnement pour la réaffectation du site. Cette étude envisage la construction de logements, individuels et collectifs, d'espaces publics, d'espaces verts, de bâtiments réservés aux services publics (crèche, école, maison de repos), aux commerces, aux entreprises ... le tout dans une optique de développement durable et d'intégration dans l'environnement local. Cette étude sera traduite dans des Plans Communaux d'Aménagement. La Région wallonne doit maintenant trouver des opérateurs pour démarrer cette grande opération immobilière.

D'autre part, nous avons décidé de lancer l'étude d'un schéma de structure pour l'ensemble du territoire de Genappe. Ce document sera un outil précieux qui définira une politique d'aménagement à long terme et qui comprendra des cartes contenant diverses prescriptions telles que le tracé d'un zonage plus affiné qu'au plan de secteur, des densités de population, l'affectation des sols, la protection de certains sites, la localisation d'équipements et d'infrastructures, des projets de rénovation, des propositions de modification du plan de secteur etc... Chacun comprendra que ce travail doit être mené avec la plus grande rigueur puisqu'il conditionnera le devenir de notre belle commune.

Gérard Couronné
Bourgmestre

Pass'thèque à la Bibliothèque

Pass'thèque est une carte unique de lecteur dont le projet a été initié par la bibliothèque publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Brabant wallon - Nivelles).

Cette carte dont le nom est «pass'thèque» est émise lors de votre première visite dans l'une des bibliothèques membres. Il vous est dès lors loisible de vous inscrire, d'emprunter ou de consulter des documents dans toutes les autres bibliothèques du réseau. La seule formalité demandée dans chacune des nouvelles bibliothèques que vous visitez, est de présenter votre carte de lecteur.

Sachez cependant que votre première visite est «déterminante», car vous choisirez votre bibliothèque d'attache, c'est-à-dire celle dont vous respecterez les conditions d'inscriptions.

Les bibliothèques participantes sont, la bibliothèque

publique centrale de la Fédération Wallonie - Bruxelles (Brabant wallon), la Réserve centrale du réseau public de Lecture de la Fédération Wallonie - Bruxelles, les bibliothèques organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles à Hanut, Gembloux et Libramont, les bibliothèques locales associées à ces bibliothèques et reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et enfin, les bibliothèques locales brabançonnaises reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour connaître la liste complète des bibliothèques participantes, nous vous invitons à consulter le site Internet : www.escapages.cfwb.be

Venez nombreux découvrir cette nouvelle carte ! Nous vous expliquerons son fonctionnement.

Henriette De Gieter
Échevine des Bibliothèques



Posez votre candidature!



Vous êtes une association, une institution, un mouvement ou une personne impliquée dans des activités intergénérationnelles...

Devenez ambassadeurs de «Carrefours des générations»!

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Genappe s'inscrit dans «Carrefours des générations». Il s'agit d'une initiative de la Fondation Roi Baudouin et du réseau Courant d'Âge qui souhaitent contribuer à la construction d'une société où il fait bon vivre ensemble. Cette année l'opération sera placée sous le signe du RENOUVELLEMENT et se déroulera pendant le week-end des 28 et 29 avril, dans le cadre de la semaine européenne de la solidarité dont l'objectif est d'inciter à l'échange entre les générations.

Carrefours des générations est aussi un week-end participatif et festif.

À Genappe, le dimanche 29 avril 2012, les citoyens de l'entité seront invités à participer aux nombreuses animations rassemblées à la Ressourcerie de la Dyle (Rue de Glabais, 14) dans les bâti-

ments de l'ancienne gendarmerie. La Ressourcerie sera exceptionnellement ouverte tout un dimanche et centralisera les initiatives intergénérationnelles de l'entité. Le 29 avril, en devenant ambassadeur et en accueillant les participants à cette journée, vous serez un des maillons essentiels à la réussite de l'événement. Votre participation est indispensable, car grâce à vous, les visiteurs participeront à une journée inoubliable!

Osons le pari intergénérationnel.

À quoi ressemblera notre société dans quelques années, lorsque les 65 ans et plus représenteront un quart de la population et que cinq générations se côtoieront ?

Derrière le défi du vieillissement, considérons toutes les chances qu'une telle évolution comporte, réfléchissons à la place donnée aux aînés pour leur permettre de continuer à jouer un rôle actif aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

Nous souhaitons encourager les relations réciproques et durables entre les générations en

stimulant les petites solidarités quotidiennes, qui recréent du lien au plan local, dans les quartiers, dans la vie associative.

Avec les ambassadeurs, nous proposerons une série de projets à découvrir. Des activités existantes qui méritent d'être connues ou de nouvelles initiatives à concrétiser dans le domaine du «mieux vivre ensemble».

Qui peut être ambassadeur ?

Toute association, institution, personne ou tout mouvement prêt à adhérer à la philosophie et aux objectifs de l'opération «Carrefours des générations » en y apportant de son temps, de son soutien.

L'ambassadeur est le personnage clef de cet événement exceptionnel. C'est autour de lui que le programme va prendre corps.

Impliquez-vous dans cette organisation, nous avons besoin de votre dynamisme et de votre enthousiasme pour rassembler toutes les énergies de l'entité, renouveler les mentalités et briser les stéréotypes liés à l'âge.

Pour que cette opération soit une réussite, nous avons besoin de tous les talents, de toutes les bonnes volontés de l'entité.

Intéressé ? Contactez Geraldine Vanderveken Tél.: 067/79.42.39 ou geraldine.vanderveken@genappe.be

Une soirée d'information à destination des ambassadeurs sera organisée ce 27 février 2012 à 19h en salle du Conseil communal, réservation souhaitée.

Marianne Janssens
Échevine des Affaires sociales

L'école des devoirs recherche des animateurs !

Nous recherchons des animateurs bénévoles défrayés pour encadrer les enfants une ou plusieurs fois par semaine pour notre école des devoirs située 14, rue de Bruxelles à Genappe, les lundis (15h15-17h30), mardis (15h15-17h) et jeudis scolaires (15h15 à 16h15).

Agréée par la Communauté française, «l'arc-en-ciel», notre école des devoirs, n'est ni une étude scolaire, ni une garderie. Elle joue un rôle original dans l'accueil des enfants, en transition entre l'école et leur milieu de vie. En développant à la fois des activités de soutien scolaire et des activités d'animation, elle contribue à leur épanouissement.

Animateur(trice):

Être titulaire de tout diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique du niveau de l'enseignement secondaire supérieur technique ou de qualification.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Chantal Sablon, Service Affaires Générales au 067/79.42.46

Henriette De Gieter
Échevine de l'Enseignement

SENIORS

Les rendez-vous des seniors



Dans le cadre de ses activités, la Commission communale «Seniors» en collaboration avec l'échevinat du 3^{ème} âge propose aux seniors toute une série d'activités.

Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Théâtre

Le Théâtre du Chenois présente «Diable d'homme» de Robert Lamoureux le dimanche 26 février 2012 à 16h à la Salle communale de Loupoigne.

Accessible à tous. Prix des

places: 7€ tout public à partir de 12 ans.

La Troupe: le «Théâtre du Chenois» fêtera en mars 2012 ses 17 ans d'existence. Il est toujours orienté vers les pièces de réflexion. Ses dernières pièces en sont la preuve:

Trois pièces d'Eric-Emmanuel Schmitt (Hôtel des deux mondes, Le Visiteur, Petits crimes conjugaux).

La pièce: la Farce est bien conçue. C'est l'histoire d'un écrivain médiocre et besogneux qui voit son quotidien perturbé par l'apparition soudaine du diable, un beau soir, à sa table de travail. Celui-ci propose un pacte

qui consiste à damner les cinq femmes de son dernier roman. D'abord méfiant, l'écrivain finit par accepter ce contrat diabolique en échange de la promesse du prix Goncourt, voire même du prix Nobel!

Se glissant dans la peau d'un respectable homme d'affaire, Monsieur Lauret-Bayoux, notre diable, malgré les pouvoirs surnaturels dont il dispose et la complicité d'un suppôt, aura fort à faire contre ces cinq femmes. L'instinctive solidarité féminine mettra-t-elle en échec les projets de Satan? Un savant mélange de situations cocasses et une féroce observation du comportement féminin ont permis à cette comédie à rebondissement, d'être plébiscitée

par un très large public.

L'auteur: le sens du comique, chez Robert Lamoureux, résulte d'une grande expérience de la scène et d'une certaine vision du monde. À quoi s'ajoute la minutie de l'écriture? Peu d'œuvres sont aussi précises dans les termes, aussi réfléchies, aussi élaborées.

Réservations

Obligatoires avant le 17 février 2012 à l'accueil de l'Hôtel de Ville le jeudi de 13 h à 19h30. S'adresser à Nicole Couronné au 067/79.42.01.

Paiement sur place.

A. Hanssens - Lefebvre
Présidente de la commission
Hector Tubiermont
Échevin du 3^{ème} âge

Talon à renvoyer avant le 17 février 2012.

Nom Prénom

Adresse Code Postal

Localité.....Tél

Nombre de personnes

Je participe à la pièce de théâtre «Diable d'homme» le dimanche 26 février 2012 à 15 heures et je m'engage à payer la somme de X 7€ en espèces le jour de la représentation.

SPORTS

Les Mérites sportifs 2011



Une salle comble, un succès sans précédent, des numéros de grande qualité, un beau palmarès, une soirée mémorable! Voilà ce que retiendront plus de 600 spectateurs enthousiastes de la 25^{ème} édition de la remise des Mérites sportifs pour l'année 2011 qui a eu lieu le 6 janvier 2012.

Rythme, frissons, déliés et balle de match!

Outre les sportifs nominés, l'assistance put applaudir des performances éblouissantes dans

des domaines très divers. Ainsi, Christer Pettersen et son poisson ont subjugué le public grâce à un numéro d'équilibriste sur fil mou, la toute jeune Nina Evvard a démontré un talent certain en enchaînant des figures de gymnastique rythmique sportive, le trio féminin du «Twin club OTM Gand» a rajouté une note pleine de charme et de légèreté avec une démonstration d'acroSPORT qui prouva que leur titre de champion d'Europe 2011 est bien mérité. Quant à Antoine Jehanne, il apporta une

touche d'humour dans sa façon de jouer au tennis... artistique! Mais n'oublions pas les mains d'Hans Davis distillant la magie des ombres grâce à l'utilisation

subtile du clair-obscur. Vous trouverez ci-dessous les vainqueurs de l'année 2011.

Hector Tubiermont
Échevin des sports

Sur le podium

Mérites Individuels

Or: Goffaux Simon (Athlétisme)
Argent: Dagneau Jacques (Tir aux clays)
Bronze: Choisez Frédéric (Athlétisme)

Mérites Collectifs

Or: Basket Club Genappe (Séniors P1)
Argent: Pétaque de Genappe
Bronze: FC Houtain-Genappe (poussins)

Les prix spéciaux

Prix du Bourgmestre
Focan Anne (Tir aux Clays - Dame)

Prix de l'Échevin des sports
Tir des Bruyères (Tir aux Clays)

Prix de l'Espoir
Verachter Lucas (moto-cross)

Plaquette d'encouragement du Jury: Le Golf de l'Empereur, Capart Aurian (golf), Wiame Céline (Twirling-mimime), Bonduel Anthony (carting)

Prix de l'effort: Basket Genappe Lothier (vétérans), Vanderlinden Carine (golf), Van Keymeulen Natacha (Twirling), Bonduel Amaury (carting)

Prix de l'association des commerçants de Genappe: Baisy-Thy Pelote
Prix de la Presse: Pétaque Genappe

Prix de la reconnaissance de la Ville: Rousseau Guy, Vanderkelen Raymond, Milan Geoffroy

Formation d'animateur de Centres de Vacances

Cette formation s'adresse à toute personne âgée de 16 ans minimum, désireuse de travailler dans les plaines de vacances, camps ou séjours de vacances.

Elle vise à donner à chacun les éléments nécessaires pour la prise en charge et l'animation d'un groupe d'enfants de 2,5 à 12 ans. Elle débouche, à l'issue du parcours, sur l'obtention d'un brevet homologué par le Ministère de la Communauté française.

La Ville soutient les jeunes de l'entité dans leur démarche!

Elle s'engage à supporter 50% des frais d'inscription et vous propose d'effectuer vos stages pratiques durant les plaines qu'elle organise. Le premier module de formation est résidentiel et se déroule durant les congés de carnaval 2012.

Motivé pour suivre la formation?

Appelez-moi au 067/79.42.03 ou prenez rapidement contact avec Chantal Sablon Service Affaires Générales au 067/79.42.46.



JUNIORS

Plaine de vacances Printemps 2012

La Ville organisera, du 2 au 13 avril, une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Les formulaires d'inscription seront à votre disposition dès le 5 mars, dans toutes les écoles de l'entité, à l'accueil de l'Hôtel de Ville ainsi que sur le site de Genappe: www.genappe.be.

Les inscriptions, tout comme la plaine de vacances, se déroule-

ront dans les locaux de l'école Espace 2000, Espace 2000 n°1 à Genappe les 14 et 21 mars 2012 de 16h à 18h30.

Merci de vous y présenter avec les formulaires dûment complétés.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Chantal Sablon Service Affaires Générales au 067/79.42.46



STAGES

Cap sur le carnaval

CAPE et l'Administration communale de Genappe organisent des activités pour vos enfants pendant la période de Carnaval.

Une équipe d'animateurs formés, motivés et dynamiques encadrera les enfants qui leur seront confiés tout en respectant les normes de l'ONE. Les enfants de 2,5 à 12 ans seront accueillis à partir de 7h30 et jusqu'à 17h30, ils participeront aux ateliers de 9h à 16h dans les locaux de l'École Communale de l'Espace 2000.

Pendant cette semaine, l'équipe proposera des activités plus originales et variées les unes que les autres sur le thème: «L'art de la récup».

Les enfants pourront créer des costumes et des instruments, réaliser des masques, des jeux...

à partir de matériel de récupération.

Le mercredi 22 février, une journée spéciale est organisée, au cours de laquelle les enfants pourront découvrir des jeux anciens en bois.

Le vendredi 24 février, les parents seront attendus pour 15h afin d'assister à la représentation que les enfants auront préparée avec les animateurs.

Le prix: À la carte: 8 euros par jour sauf le mercredi 22 février à 15 euros.

La semaine complète: 44 euros
Le repas chaud, fourni par traiteur, la collation de 16h et les boissons sont compris dans le prix.

Inscription: via le site www.cape-asbl.be ou au 067/21.21.60

Recherche animateurs

Nous recherchons des animateurs pour nos plaines de vacances pour les périodes suivantes: Plaine de printemps: du 2 au 13 avril 2012 Plaine d'été: du 2 juillet au 10 août 2012.

Tu as la tête pleine d'imagination, tu as l'esprit d'équipe, tu souhaites animer un groupe d'enfants durant les vacances scolaires...

Alors envoie ton CV accompagné de tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation au Collège Communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Animateur(trice): Être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou en cours de formation; d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Coordinateur(trice): Être titulaire du titre de coordinateur de Centre de Vacances.

Nouveaux barèmes:
Animateur sans formation: 45€/jour, animateur en formation: 50€/jour, animateur breveté ou assimilé: 60€/jour

Renseignement
Hector Tubiermont, Échevin, au 067/79.42.03
Chantal Sablon Service Affaires Générales, au 067/79.42.46



Sophrologie dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78

S.L.S sprl

SECRÉTARIAT - LOIS SOCIALES

Calculs des salaires
Appointements - Émoluments
Formulaire administratif, social, etc.
Travail personnalisé

Rue E. François, 11 1474 Ways - Genappe
Tél.: 067/34.17.15 - Fax: 067/63.94.82 - GSM: 0495/19.89.88

Cycle de conférences L'avocat dans la ville

Le 6 /03/2011 à 20h

Construction et garantie décennale : en cas de litige avec son entrepreneur quels sont les droits et obligations de chacun ? Que faire lorsqu'un vice de construction apparaît à l'immeuble quelques années après la fin des travaux

Le 20/03/2011 à 20h

Violences conjugales : Quels sont les droits des personnes victimes de violence de la part de son compagnon ou époux ? A qui peut-elle s'adresser ? Quelles sont les mesures que peuvent prendre les tribunaux ?

Le 17/04/2012 à 20h

Contribution alimentaire et intervention du SECAL : Contribution alimentaire pour les enfants en cas de séparation du couple, pension alimentaire pour l'un des ex-époux. Quand sont-elles dues ? Comment fixer leur montant ? Quand le recours au tribunal est-il nécessaire ?

A l'Espace 2000 – Hôtel de Ville de Genappe.
Organisé par le Barreau de Nivelles et la Ville de Genappe

COUTURE

Fil Rouge

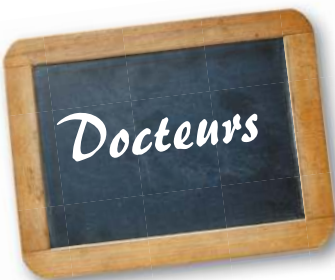
Atelier d'expression textile et de couture et récup' créatives, paroles de femmes

Premier atelier pour expliquer la démarche, le matériel, se présenter et voir les envies des participantes le mardi 14 février 2012 à 19h à la Ressourcerie de la Dyle, rue de Glabais, 14 à 1470 Genappe

Après cette première séance, les ateliers auront lieu chaque 3^{ème} mardi du mois de 19h à 21h30. - PAF: 3 € la séance
Dans le cadre du projet Jeunes Femmes de Vie Féminine

Renseignements

Vie féminine BW 067/84.13.75
catherine-bw@viefeminine.be



Garde Médicale

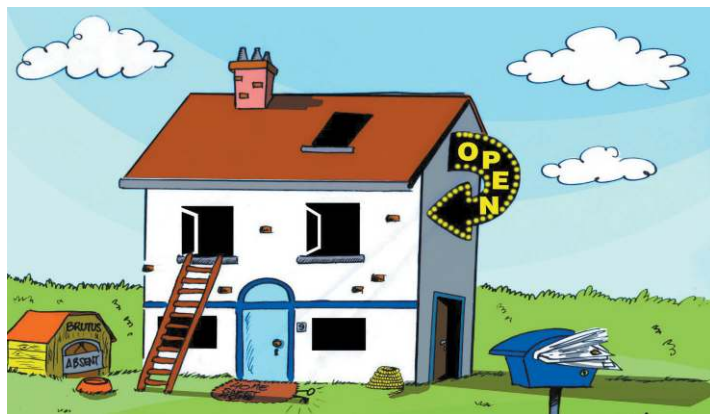
Février

19 Dr Dardenne 067/77.35.61
26 Dr Devaux 067/77.37.57

Mars

04 Dr Duquesne 067/77.29.05
11 Dr Guyette 067/77.14.04
18 Dr Guillaume 067/77.17.53
25 Dr Glibert 067/77.20.01

Techno-prévention: mais encore ?



Petit scénario de la vie quotidienne

14h30: Madame X fait son ménage, elle ouvre la porte à son chat Félix.

15h00: Madame X part à l'école communale pour y chercher son enfant, Félix n'étant pas rentré. Comme elle n'en a que pour quelques minutes, elle laisse ouverte la porte arrière de la maison pour que le chat puisse rentrer.

15h00: Arsène, de passage dans le quartier, remarque le manège de madame X, il attend que celle-ci soit en route et se dirige immédiatement vers sa propriété. La belle aubaine, une haute haie le protège des regards du voisinage. Il pénètre dans la maison de madame X facilement (la porte arrière est entrouverte).

15h03: Arsène quitte la maison avec en poche: les bijoux de madame X, le contenu de la tirelire de l'enfant, et sous le bras le dernier ordinateur portable de la famille. Il a bien pris la

peine de fouiller les armoires des chambres, les tiroirs des bureaux et du buffet de la salle à manger.

15h10: Madame X rentre chez elle accompagnée de sa fille. Elle constate avec effroi avoir été victime d'un cambriolage. Elle appelle directement les services de police. Aucun inventaire des objets volés n'ayant été constitué par madame X, ceux-ci ne peuvent être correctement signalés et ne lui seront dès lors sans doute jamais restitués.

16h00: Madame X contacte sa compagnie d'assurance, certaine d'être correctement couverte contre ce genre de risque. La compagnie n'interviendra pas, car madame X a fait preuve de négligence et n'a pas verrouillé la porte arrière de son habitation...»

Ce genre de situation fait, malheureusement, partie de la réalité dans bien des cas constatés par nos services. Madame X avait pourtant reçu la visite de

son agent de quartier le mois précédent. Elle avait oublié de prendre rendez-vous avec lui afin de recevoir ses conseils de prévention. Elle l'appellera, sans doute demain, afin d'éviter que ce genre de malheur ne s'abatte encore sur elle.

Nous vous rappelons que le risque de cambriolage est toujours existant, et ce en permanence. Au cours des 3 premiers mois de l'année passée, au niveau national, 16.946 faits de vols dans habitations avaient déjà été recensés par nos services.

Votre zone de police effective, en permanence, des patrouilles de prévention. Vos agents de quartiers se tiennent à votre disposition pour vous assister en matière de sécurisation de votre propriété, n'hésitez pas à les contacter.

La techno prévention reste un cheval de bataille des plus importants et des plus efficaces pour votre zone de police. Nos services sont très actifs tant au niveau préventif que réactif face à cet aspect de la criminalité.

Rappel des mesures de prévention simples et peu onéreuses à appliquer.

Les ennemis jurés des cambrioleurs sont facilement identifiables: le temps; la visibilité; le bruit; sont autant de facteurs qui peuvent les gêner dans leur progression et leur faire rebrousser chemin. De même, toute mesure destinée à ne pas attirer

l'attention sur votre propriété peut les faire passer leur route sans même penser à s'arrêter chez vous.

Les mesures organisationnelles: la bonne gestion des clés (penser à verrouiller les accès extérieurs de votre habitation même en cas d'absence de courte durée. Pensez à verrouiller vos barrières ou clôtures extérieures, ne laissez pas vos clés à vue de l'extérieur ou sur la porte), ne pas donner de signes visibles de son absence (boîte aux lettres qui déborde de courrier, pelouse et plantations non entretenues (demandez l'assistance de la famille, d'amis ou de voisins lors de vos départs en vacances), placez des minuteurs reliés à un éclairage de façon à donner une impression de présence dans la maison, n'exposez pas vos objets ou biens de valeurs, ne masquez pas la visibilité de votre habitation par de hautes haies pouvant tranquilliser le rôdeur qui se trouve à l'abri des regards du voisinage, veillez à garder actif ou à placer un éclairage de sécurité de manière à gêner au maximum tout rôdeur éventuel.

Ces mesures ne sont pas évidemment exhaustives et il existe bien d'autres solutions pour vous aider dans la protection de vos biens. N'hésitez plus et faites appel à votre police locale pour vous assister.

Commissaire divisionnaire
Pascal Neyman
Chef de corps

APEC

Marché de Noël à Genappe



Le 20^{ème} marché de Noël des 17 et 18 décembre 2011 a remporté un vif succès.

De nouveaux exposants étaient présents et un fabuleux spectacle de magie était offert aux enfants et aux parents venus nombreux.

Les chants de Noël et l'ambiance particulière des différents chalets ont permis aux visiteurs de passer deux journées dans une ambiance très conviviale.

À l'occasion du marché, l'association des commerçants de Genappe (APEC) a organisé le concours de la plus belle vitrine de Noël.

De nombreux commerçants participants ont décoré avec goût et créativité leurs vitrines.



Le jury a décerné le premier prix au magasin: La Passion Mode (rue de la station) et les 2^{ème} et 3^{ème} prix à «Modul Hair» (rue de Charleroi) et «S'sentiel» (rue de Bruxelles).

Carine Messens
Présidente de l'APEC



Les taxis Claude et L. Francet
Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements



Services bancaires

Rue de Ways, 51
1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail: assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
CBFA: 014169 AcB



ENVIRONNEMENT

L'arbre, un être vivant, précieux et fragile



Amoureux de la nature? Défenseurs du Patrimoine naturel? Promeneurs en quête de paysage naturel? Ces quelques lignes sont pour vous: si le caractère vivant de l'arbre est connu et reconnu par tous, son caractère précieux et fragile est plus souvent oublié ou mis de côté.

Le patrimoine arboré souffre de plus en plus des pressions auxquelles il doit faire face (manque d'entretien, urbanisation croissante, chantiers, aménagements, festivités...).

Ce patrimoine, témoin de l'Histoire, mérite notre attention. C'est, sans doute ce qui a poussé la Région wallonne à dres-

ser un répertoire des arbres et haies remarquables existant sur son territoire. Aujourd'hui, nous comptons environ 23.000 arbres et 1.500 haies remarquables disséminés sur le territoire wallon.

Ce travail de recensement est un véritable outil pour la défense de notre patrimoine naturel.

Il existe sur Genappe plusieurs arbres et haies répertoriés comme remarquables. La liste officielle est disponible à la Ville (Service environnement). Vous pouvez également visiter le site de la Région wallonne pour plus d'informations sur la localisation exacte de ces arbres et haies remarquables via <http://cartocit1.wallonie.be/pw/>

Travaillons ensemble à la préservation de ce patrimoine naturel qui fait, nous en sommes sûrs, la fierté de son propriétaire.

La dernière mise à jour de la liste des arbres et haies remarquables date de 2003. Il est temps de l'actualiser! C'est ce que nous allons faire sous l'impulsion de la Région wallonne.

Plus de 8 ans se sont écoulés depuis la dernière mise à jour. Sur ce laps de temps, certains arbres ou haies ont, peut-être, disparu, d'autres nécessitent des soins ou encore pourraient aujourd'hui être considérés comme remarquables et venir gonfler notre patrimoine naturel local.

Intéressés par le maintien voire l'amélioration de votre cadre de vie, amoureux de la Nature ou défenseur du Patrimoine naturel... Nous vous invitons à vous joindre à nous afin d'effectuer cette mise à jour. Un petit groupe de bénévoles a commencé ce travail d'inventaire et sillonne le territoire communal quadrillé par village à la recherche de nos richesses naturelles (dont certaines sont déjà connues).

Si vous avez des suggestions et/ou des propositions

pour ajouter des arbres ou des haies à cette liste, vous pouvez contacter Aude Roland - Tél. 067/79.42.72 - e-mail: aude.roland@genappe.be.

Découvrez, ci-dessous, quelques caractéristiques qui permettent de déterminer si l'arbre ou la haie dont vous êtes si fier que vous voulez mettre à l'honneur ou protéger peut être considéré comme remarquable.

Un arbre remarquable est soit un arbre ou un arbuste d'au moins trente ans, isolé dans un espace ouvert...

Les arbres visés sont, soit des arbres isolés individuellement, soit un petit ensemble d'arbres ou d'arbustes isolés pour autant qu'on ne soit pas en présence d'un bois.

Ces arbres ou arbustes se distinguent dans le paysage environnant: soit dans un espace ouvert non bâti (champ, parc), soit dans un espace ouvert bâti (arbre au milieu d'une place, arbre associé à un élément du petit patrimoine populaire wallon tel que les chapelles, par exemple).

Soit un arbre cornier ou de limite...

Arbre et alignement d'arbres qui marquent le coin ou la limite

de territoires ou de terrains contigus.

Afin de figurer dans la liste officielle des arbres et haies remarquables, les arbres et haies doivent présenter un ou plusieurs des critères suivants:

Intérêt paysager, intérêt historique, intérêt dendrologique, intérêt de curiosité biologique, taille exceptionnelle, intérêt folklorique ou religieux, repère géographique (limite, borne...).

Les Arbres et Haies remarquables sont protégés! Il est nécessaire d'obtenir préalablement auprès du Collège communal, un permis d'urbanisme pour la modification de la silhouette ou l'abattage d'un arbre ou d'une haie remarquable.

Le territoire de Genappe est vaste. Qui mieux que vous connaît votre quartier? Apportez votre pierre à l'édifice et faites-nous en découvrir son patrimoine arboré.

Je profite également de l'occasion pour remercier ceux et celles qui travaillent et s'impliquent déjà dans cet inventaire.

Marianne Janssens

Échevine de l'environnement

CPAS

Bilan 2011, projets 2012



En ce début d'année, j'ai le plaisir d'établir un bref bilan des actions menées en 2011 et des projets pour cette année.

2011 tout d'abord, a été une année de travail intense, au cours de laquelle:

- 1008 demandes d'aides sociales ont été traitées
- 70 médiations de dettes ont été suivies
- 85 revenus d'intégration ont été gérés en moyenne chaque mois

- 23 remises au travail ont été effectuées
- 13.282 repas ont été distribués au domicile
- 180 repas ont été servis au restaurant du cœur
- 5.800 heures de repassage ont été effectuées dans notre atelier
- 11.600 heures de nettoyage ont été prestées à domicile dans le cadre des titres-services
- 9.400 heures d'aide familiale

favorisant le maintien à domicile

- 9 attributions de logement du CPAS
- Et la rénovation d'un logement pour personnes âgées...

Même si la liste n'est pas complète et que l'on peut toujours faire mieux, on constate que le CPAS est une institution qui fonctionne bien et rend de nombreux services à la population, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie dans notre commune.

En termes de finances, nous pouvons dire que, malgré la crise, la gestion courante est actuellement bien contrôlée! Le budget est stabilisé.

La dette annuelle diminue considérablement et ce, malgré une augmentation des dépenses sociales en faveur des bénéficiaires!

Ceci prouve bien que dynamisme et créativité peuvent coexister avec rigueur budgétaire.

Pour 2012, enfin, le CPAS nous dévoile quelques projets:

- Tout d'abord la création d'une entreprise à finalité sociale qui permettra la création d'emplois en augmentant l'offre de services dits «de proximité»;
- La continuation des rénovations des logements pour personnes âgées
- Le remplacement des chaudières dans ces logements.
- La réfection de la devanture du CPAS
- Le renouvellement de l'association avec l'ULB pour l'hôpital psychiatrique «Le Domaine»
- L'avancement dans l'étude et la réalisation d'une Maison de Repos publique.
- Et bien évidemment la continuation du «restaurant du cœur» qui rencontre un vif succès, aussi bien auprès des bénéficiaires que des bénévoles volontaires.

Christophe HAYET
Président du CPAS

Etat civil

Naissances

- BORIBON Amandine de Bousval
- CAMACHO LAUREANO Esteban de Genappe
- CHARLIER Valentin de Genappe
- CRABBE Amy de Loupoigne
- DEPELSENAIRE Lucie de Genappe
- GHYSENS Donald de Ways
- GRIMONPONT Arthur de Vieux-Genappe
- HYDE Corentin de Loupoigne
- JOARLETTE Isaïe de Bousval
- LECLERCQ Eline de Loupoigne
- LEMKASS Yassin de Genappe
- LOMBARD Valentin de Houtain-le-Val
- MACKARNESS Edouard de Baisy-Thy
- MEURS Gaspard de Baisy-Thy
- RAUW Jérémy de Vieux-Genappe
- SAMB Djibril de Vieux-Genappe
- VANDERBORCHT Julien de Vieux-Genappe
- VAN NIEUWENHUYSE Cyril de Bousval
- VERHELST Bastien de Baisy-Thy

Décès

- BLOEMMEN Clementina de Genappe (1923)
- BRIEN Juliette de Genappe (1923)
- COURROUX Lucie de Genappe (1926)
- DEN HOND Maria de Loupoigne (1938)
- GODART Badilon de Baisy-Thy (1938)
- GOETHUYS Marcel de Baisy-Thy (1940)
- JADOT Georgette de Genappe (1927)
- JOZEL Marianne de Ways (1952)
- LEJEUNE Véronique de Genappe (1963)
- MALLIEN Julia de Vieux-Genappe (1930)
- MIELCZAREK Michel de Houtain-le-Val (1950)
- NIEUBORG Antoine de Bousval (né e 1930)
- PIUSSANT Paula de Baisy-Thy (1927)
- QUISENAIRE Marguerite de Houtain-le-Val (1924)
- SNELLINGS Yvette de Genappe (1926)
- SPOELSTRA Janke de Bousval (1940)
- VAN BETS Michèle de Vieux-Genappe (1956)
- VANNIEUWENHUYSE Georges de Loupoigne (1938)
- VERMEULEN Andrea de Bousval (1921)

OFFREZ-VOUS PLUS QUE
DES ÉCONOMIES D'ÉLECTRICITÉ
GRÂCE AU PHOTOVOLTAÏQUE.



SOLENERGY

NOTRE MÉTIER, VOUS FAIRE ÉCONOMISER
TOUTES LES ÉNERGIES.

Ch. de Charleroi 33a, 1470 Genappe
GSM : 0473 365 778 - info@safenergy.be

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Principales décisions CONSEIL COMMUNAL
31 janvier 2012

Règlement complémentaire de circulation

- Création de deux emplacements de stationnement supplémentaires à la rue de France.
- Suppression d'un emplacement de stationnement pour personne handicapée à la rue de Ways à Genappe. Cet emplacement sera disponible pour tous conducteurs.
- Autorisation de circuler pour les chevaux sur le pré-RAVEL sur son tronçon compris entre la rue de Thy et la rue de Charleroi pour une période indéfinie.
- Suppression de deux emplacements de stationnement à la rue N. Lebrun à Genappe à la demande du TEC Brabant wallon.
- Création d'un passage pour piétons à la Chaussée de Charleroi à Loupoigne.

Accueil extrascolaire

- Approbation de la Convention de collaboration relative à l'accueil extrascolaire avec l'I.S.B.W. (Intercommunale sociale du Brabant wallon) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la démolition de l'immeuble sis rue Mintens, n°6 à 1470 Genappe - Estimation de la dépense: 26.079,42€ TVAC 21%. Subvention du Service Public de Wallonie: 75% de la dépense.
- Approbation d'un supplément d'honoraires de 34.488,62€ TVAC 21% pour l'étude et la direction des travaux de Rénovation de la

- Salle G. Gossiaux à Bousval.
- Passation d'un marché pour l'acquisition de fournitures de plomberie sur catalogue pour les années 2011 à 2014.
- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de services de consultation en matière de travaux publics pour les années 2012 à 2014. Estimation de la dépense: 37.510€ TVAC 21%.
- Approbation du projet, de l'estimation et du mode de passation d'un marché de services pour la réalisation de la mission de coordination de divers travaux en voirie et bâtiment pour les Années 2012 à 2014. Estimation de la dépense: 37.510€ TVAC 21%.
- Approbation de l'avenant au marché de services pour la réalisation d'emprises dans le cadre des travaux de voirie et d'égouttage des voiries suivantes: drèves Emmanuelle (partie), du Château de la Motte (partie), Marie-Henriette, des Châtaigniers, Dom Placide, Dame Berthe et du Chemin de la Longue Haie (partie) à Bousval. Le devis estimatif de ce travail s'élève au montant maximal de 15.000€ TVAC 21%.

Finances

- Attribution d'une subvention supplémentaire de 1.515,00€ à l'association «APEC» pour la prise en charge des frais relatifs à l'organisation des manifestations d'inauguration des voiries du centre en juin dernier.
- Avis favorable sur le compte 2010 de la Fabrique d'église de Genappe: Recettes: 27.429,61€ - Dépenses: 18.452,65€ - Boni: 8.976,96€.
- Prise d'acte de décisions

de la tutelle sur les fabriques d'églises.

Développement durable

- Prise d'acte du rapport d'activités et d'évaluation du Conseil Consultatif de Développement Durable (CCDD).

Rénovation urbaine

- Approbation de la Convention-Exécution 2011 E à conclure entre le Service Public de Wallonie et la Ville de Genappe. Cette Convention porte sur une subvention de 20.900€ octroyée en vue de réaliser la démolition du bien sis rue Jean Mintens 3 à Genappe.

Patrimoine

- Approbation de la convention de location à conclure entre la Scrl «Notre maison» et la Ville de Genappe, concernant la location par la Ville d'un bien sis à 1470 Genappe, rue Bataillon Carré 11/4 pour la création d'un espace de co-accueil.
- Aliénation d'une parcelle de terrain et officialisation d'une servitude publique d'égouttage sur un terrain privé situé à Ways, avenue des Cottages.

Environnement

- Adhésion à la charte des communes Maya pour la sauvegarde des abeilles.
- Approbation du Projet, estimation, mode de passation du marché de travaux en vue de la réalisation de connexion de sentiers au pré-RAVEL dans le cadre du plan Pics verts. Deux connexions seront réalisées: entre le pré-RAVEL et le Chemin de la Tassenière et entre la rue du Château-le pré-RAVEL et l'Avenue des Combattants. Métré estimatif: 77.444,62€ TVAC.

Le Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Sécurité - Police - Etat civil - Finances - Personnel Citoyenneté - Aménagement du Territoire (y compris reconversion du site de la sucrerie) - Mobilité - Economie - Techniques de l'Information et de la Communication - Gestion des cimetières.
Hôtel de Ville - Cabinet du Bourgmestre
Permanences: le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h
Ou rendez-vous: 067/79.42.02 - 067/ 79.42.48
0475/42.70.17 - gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - 1^{er} Echevin
Sports - Gestion des installations sportives et des infrastructures de quartiers - Festivités - Gestion du matériel de festivités - Commerce - Marchés Seniors - ASBL des Salles communales - Plaines de vacances.
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevin
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Henriette De Gieter - 2^{ème} Echevine
Enseignement - Enseignement artistique - Accueil extrascolaire (ATL) - Bibliothèques - Famille Laïcité Egalité des chances - Place aux enfants (Handicouct) Culture.
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 17h à 18h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.06 - 0475/40.06.83
henriette.degieter@genappe.be



Etienne Legrand - 3^{ème} Echevin
Travaux publics - Régies - Entretien du patrimoine Propreté - Agriculture
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevin
Permanences: le jeudi de 17h à 18h30
Ou rendez-vous: 067/79.42.05 - 0479/29.68.76
etiennelegrand@skynet.be



Marianne Janssens - 4^{ème} Echevine
Affaires sociales dont le Plan de Cohésion Sociale (PCS) - Petite Enfance - Emploi - Santé - Tourisme Développement durable et Energie - Politique du logement, dont le Plan Habitat Permanent et Rénovation urbaine - Environnement et politique des déchets et des cours d'eau.
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 10h à 12h
Ou rendez-vous: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marjan@skynet.be



Carine Messens - 5^{ème} Echevine
Urbanisme - Patrimoine - Jeunesse - Jumelages Associations patriotiques - Cultes
Hôtel de Ville - Cabinet de l'Echevine
Permanences: le jeudi de 16h30 à 19h00
Ou rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Christophe Hayet - Président du CPAS
Permanences au CPAS: le jeudi de 11h à 12h
Ou rendez-vous: 067/64.54.50
christophe.hayet@skynet.be

TRAVAUX

Histoire d'eau...



De la cabane au fond du Jardin avec un petit cœur sur la porte aux sanitaires parfumés et sophistiqués d'aujourd'hui, c'est toute l'histoire moderne du traitement des eaux usées que l'on peut évoquer.

C'est une évidence, depuis le début du 20^{ème} siècle, nos habitudes de consommation ont bien changé et engendré une production d'eau usée de plus en plus importante.

De la fosse septique ou aux

puits perdus de nos arrières grands-parents aux grands réseaux d'égouttage d'aujourd'hui, les pouvoirs publics prennent des mesures de grandes ampleurs pour recycler cette eau devenue impropre à la consommation.

C'est au début des années 50 qu'apparaissent les premiers égouts modernes, dans les rues les plus habitées de nos villages. Les années suivantes correspondent à l'apparition de

l'électroménager (lave-linge, lave-vaisselle) et des produits détergents en même temps que de nouvelles habitudes d'hygiène corporelle. En quelques générations, nous sommes passés du bain du dimanche à la douche quotidienne, générant toujours plus d'eaux usées.

Tous ces changements sont évidemment positifs en terme de santé publique notamment, mais toute médaille à son revers et la production d'eaux usées a atteint des volumes très importants, si bien qu'aujourd'hui chaque habitant de Genappe consomme quotidiennement une moyenne de 100 litres d'eau par jour et par habitant.

Pour répondre à ces besoins, on continue à améliorer les systèmes récolteurs auxquels s'ajoutent des stations d'épuration. Partout où cela est possible techniquement, nous passons en égouttage collectif. À Genappe, il reste encore quelques rues à équiper, plus ou moins 30% de nos 400 Kms de voirie, du pain sur la planche pour les années à venir!

Étienne Legrand
Échevin des Travaux

 **CHARPENTE TOITURE ZINGUERIE**

Simonart Roland
1, rue de la Roche 1470 Bousval
010/61.37.62 - 0476/22.56.14

THEWINEAGENCY
ONLINE WINE STORE

(Vente de vins et spiritueux en ligne)
(Livraison rapide à domicile)
(Paiement ultra sécurisé)

● Catalogue complet: www.TheWineAgency.be
● Conseils téléphoniques : **067 555 888**

 twitter.com/thewineagency1  facebook.com/thewineagency

PAROLE À LA MINORITÉ

Après les élections 2012... Un plan stratégique obligatoire ?

Après les élections de 2012, les communes wallonnes devront chacune présenter un «plan stratégique transversal» portant sur six années au moins, a annoncé dernièrement le ministre wallon des Pouvoirs locaux. Voilà une nouvelle mesure en projet qui devrait avoir certaines répercussions sur la manière de gérer la Commune. En quoi est-ce une nouveauté ?

Actuellement, deux documents stratégiques guident la gestion d'une commune comme celle de Genappe. Le premier, la «Déclaration de politique générale» (DPG), rédigée et proposée par le collège communal, est approuvée par le conseil communal trois mois après l'élection des échevins qui suit les élections communales. Il s'agit d'un programme de politique générale qui couvre la durée de la mandature, soit six années, et qui comporte les principaux projets politiques. Les objectifs essentiels de la «DPG» de Genappe couvraient vingt secteurs d'activité dont la sécurité, les finances, la citoyenneté

(dont participation et communication), la culture, la petite enfance, la jeunesse, l'enseignement, l'accueil extrascolaire, l'enseignement artistique, le développement durable, l'environnement, la mobilité, la politique sociale, la santé, l'emploi, les sports, l'aménagement du territoire, les travaux publics, l'agriculture et les seniors.

La déclaration ne prévoit pas de priorité ni les voies et moyens destinés au développement de chaque projet. Par contre, chaque année le budget communal, selon le choix du collège communal et de la majorité, inscrit le montant et le financement des projets à développer sur cette année budgétaire. En fin de législature, soit après avoir approuvé six budgets communaux (de 2006 à 2012), le conseil communal est en mesure d'apprécier la réalisation des projets contenus dans la «DPG».

Stratégie transversale et simplification!

Le «Plan stratégique» est appelé à remplacer la «Décla-



ration de Politique générale». Il comportera, en plus, les priorités de la commune, mais devra également comprendre certains éléments favorisant la transparence vis-à-vis du citoyen. En effet, le plan stratégique développera la manière dont seront pilotés les dossiers, la gestion des risques et des ressources humaines. Concrètement, la commune de Genappe devra établir des fiches pour ses priorités afin d'obliger l'élu à planifier l'impact budgétaire et

logistique ainsi que les moyens humains d'un projet, à savoir, les voies et moyens pour réaliser son projet dans les différentes matières gérées par la commune. Cet avant-projet de «Plan stratégique» prévoit également que les fonctionnaires locaux seront les piliers de la nouvelle organisation. Les secrétaires et receveurs communaux seraient au passage rebaptisés «directeur général» et «directeur financier», et seront évalués sur la réussite du plan stratégique...

En conclusion, ce nouvel outil est certainement une bonne contribution pour mieux structurer l'action communale, mais il devra être confronté aux réalités financières souvent aléatoires au niveau des recettes annuelles de la Commune. Il appelle également à une simplification urgente de tous les plans proposés par la Région wallonne à la Commune, car, au «Plan Stratégique» il faudra ajouter d'autres actions stratégiques déjà en cours de développement à Genappe: le Contrat d'avenir local (CAL/ Agenda 21), le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) et un Schéma de structure, qui sont trois plans déjà importants pour Genappe, proposés par la Région wallonne. Ne faudrait-il pas simplifier tout cela pour que l'action communale soit plus lisible et plus compréhensible par et pour tous les citoyens de la commune ?

Vincent Girboux
Conseiller communal,
Chef de groupe cdH-Ind

Bientôt une puce dans votre poubelle ? Surveillez votre poids!

Chaque Genappien produit 159 kg de déchets ménagers par an. Soit 3 kilos par jour. Comme le dit la campagne: «Trop, c'est trop». On peut même dire c'est beaucoup trop. Cela coûte cher à la collectivité, en argent (22,30€ par habitant) et en CO₂, les déchets étant éliminés dans un incinérateur (même si celui-ci produit de l'électricité verte).

Historiquement, la collecte par sacs a été un progrès indéniable dans le contrôle de la production des déchets ména-

gers. Mais cette politique a rapidement montré ses limites. En effet, les déchets ménagers à Genappe ne diminuent plus. Il faut donc impérativement passer à autre chose.

Le conseil communal a voté récemment un budget pour étudier la possibilité de pratiquer la collecte non plus en sacs mais par des conteneurs à puce qui contrôlent le poids des déchets.

C'est selon nous la seule manière de lutter efficacement pour une diminution drastique

du volume de nos déchets. Pour preuve, les communes comme Stavelot qui ont adopté ce système depuis près de dix ans ont vu leurs déchets diminuer de moitié.

Comment ça marche ?

Ou plutôt, comment ça roule

Chaque ménage de l'entité loue à la commune un conteneur de capacité variable selon son choix. Ceux-ci sont équipés

notre poubelle. Pour ceux qui le peuvent, deux solutions pour éliminer: le compostage et /ou le poulailler. Mais tout le monde n'a pas la chance d'avoir un jardin. Conscientes de cela, certaines



Également, depuis plus de dix ans au conseil communal, nous demandons d'étudier la faisabilité d'une telle collecte. Genappe a pris beaucoup de retard. Il est temps de le résorber.

Pour cela, il faudra vaincre quelques obstacles. L'IBW qui collecte les déchets devra adapter sa flotte de camions et les citoyens devront changer leurs habitudes.

Il faudra donc bien informer les habitants des avantages de ce système pour leur... portefeuille mais surtout pour la préservation de leur environnement.

Depuis l'expérience réussie de Stavelot, beaucoup d'émules ont suivi. Huy, Dour, Andenne... et tout près de nous Les Bons Villers. On peut espérer que Genappe en fera de même dans les délais les plus brefs.

de roulettes, ce qui facilite leur manutention. Ils sont inviolables: personne ne pourra venir y ajouter des déchets à votre insu. Le conteneur est équipé d'une puce. Électronique, celle-ci enregistre le nombre de levées de chaque conteneur et le poids des déchets déversés. La facture déchet est donc établie en fonction des quantités de déchets produits. En conséquence:

Moins vous produisez, moins vous payez.

Mais produire moins de déchets ne s'improvise pas, il faut maîtriser ceux-ci. Le tri, pratiquement tout le monde s'y adonne: sacs bleus, collectes de papiers et cartons, visites au parc à conteneurs, etc. Restent alors les déchets fermentescibles ou organiques, déchets de légumes, viandes, poissons, fleurs, etc. qui constituent en fait, l'essentiel de

communes fournissent (parfois gratuitement) un sac pour produits fermentescibles. D'autres mettent une deuxième poubelle à puce en location. Ces déchets organiques et seulement organiques pourraient servir à une éventuelle unité de biométhanisation pour être transformés en chaleur et en électricité ou être évacués sur une dalle de compostage.

Alors, convaincus ?

Bien sûr, il y aura toujours une certaine résistance au changement, mais je suis persuadé que la plupart de la population est consciente que la sauvegarde de son environnement, de ses finances et des finances communales sont des enjeux majeurs et que ce projet sera accueilli favorablement par tous.

Philippe Lorsignol
Conseiller communal Ecolo



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné



**AUX FACTURES
TROP CHERES**

SAFENERGY REDUIT JUSQU'À
75% VOS FACTURES D'ENERGIES



AUDITS ÉNERGÉTIQUES PAE - AMURE - PEB & COORDINATION CHANTIERS
CH. DE CHARLEROI 33A, 1471 GENAPPE
GSM: 0473/70 89 96 - MAIL: INFO@SAFENERGY.BE



Une association à la loupe: le Comité Télévie



Chaque mois, le Centre culturel présente une association locale qui développe des activités et des projets sociaux et/ou culturels à Genappe. Ce mois-ci, nous avons rencontré Jacqueline Delporte, présidente du Comité Télévie de Genappe, qui a accepté de répondre à nos questions et de se prêter au petit jeu du portrait chinois.

CCG: «Jacqueline Delporte, présentez-nous brièvement le Comité Télévie de Genappe»

Jacqueline Delporte: Le Comité Télévie de Genappe est une association de fait constituée de bénévoles qui œuvrent pour le bien des personnes malades du cancer et de la leucémie. Elle est reconnue par la commune et le Télévie, géré par RTL-TVI. En Wallonie et à Bruxelles, il existe plus de 500 comités.

CCG: «Quels sont les objectifs poursuivis?»

J.D.: Nous œuvrons pour la récolte de dons. Et pour ce faire, nous organisons la vente des produits Télévie et mettons sur pied dans la commune diverses manifestations dont les bénéfices sont reversés intégralement au Télévie, c'est-à-dire au FNRS (Fonds National de la Recherche Scientifique).

CCG: «Comment est-elle née?»

J.D.: Le Comité Télévie est né parce que j'ai personnellement connu des personnes qui me sont chères et qui ont été atteintes par le cancer. J'ai ainsi eu envie de participer à la lutte contre cette maladie qui affecte beaucoup de monde. C'était en 2002, dix ans d'existence déjà.

CCG: «Quelles sont les personnes qui s'investissent dans cette organisation?»

J.D.: Jeunes et moins jeunes, les hommes et les femmes qui s'investissent avec moi sont des bénévoles qui habitent majoritairement l'entité de Genappe. Seules deux ou trois personnes viennent de communes extérieures. Aujourd'hui, ces personnes, une quinzaine, sont devenues des amies et amis. Mais d'autres partenariats sont également mis en place. Et nous sommes toujours contents d'accueillir de nouvelles têtes au sein de notre organisme.

CCG: «Quelles activités proposez-vous? Dans quelle sphère évoluez-vous?»

J.D.: Différentes activités de récolte de fonds sont prévues au cours de l'année: brocante, thé dansant, soirée country, rallye des voitures de la libération, balade de motos, etc. A côté de cela, nous tentons toujours de mettre sur pied de nouvelles initiatives, comme la marche sur le Ravel, afin de toucher un autre public. Sinon, le Comité évolue toujours dans un contexte d'aide à la recherche scientifique et aussi d'éducation permanente.

CCG: «De manière générale, quel public visez-vous? Qui peut se sentir concerné par vos événements?»

J.D.: Tous les publics sont visés. Tout le monde peut être concerné par les événements que nous proposons et participer à la récolte de fonds.

CCG: «Quelle importance accordez-vous à votre lieu de vie?»

J.D.: Une très grande importance. Tous les villages qui constituent l'entité nous concernent.

CCG: «Quelles sont les collaborations envisagées?»

J.D.: Nous collaborons avec la Ville, que ce soit pour les locations de salles communales ou par le biais du service travaux qui nous aide pour le montage des activités ou le prêt de matériel. Les commerçants aussi répondent à nos propositions pour le dépôt des produits Télévie. Nous sommes également membre du Centre culturel de Genappe. Et, en fonction de l'activité menée, nous tissons des relations avec des personnes privées ou avec d'autres associations.

CCG: «Que dévoile votre agenda pour les prochains mois?»

J.D.: Le calendrier de nos activités est déjà bien rempli. Le samedi 10 mars prochain, nous organisons une soirée festive Country à l'Espace 2000. Le dimanche 25 mars 2012 aura lieu un rassemblement de motos

à la Salle Saint-Roch à Baisy-Thy et, début avril, le rallye des voitures de la libération. Après, le samedi 12 mai, nous proposons une marche sur le Ravel, une brocante le 18 août et, le 22 septembre, un rallye de voitures ancêtres. Je rappelle que tous les bénéfices générés sont intégralement reversés. Il faut savoir que la récolte des dons pour l'année 2012 se clôture le 21 avril 2012. Les manifestations qui se tiennent après cette date alimenteront donc la manne de 2013.

CCG: «Quels sont les projets du Comité Télévie pour l'avenir?»

J.D.: Les projets du Comité sont identiques au fil des années. Continuer à œuvrer pour la recherche scientifique et tenter d'enrayer la maladie qu'est le cancer aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

CCG: «Alors maintenant, voici un petit jeu sous la forme d'un portrait chinois. Donc, en parlant du Comité Télévie, si c'était une discipline artistique, ce serait...?»

J.D.: L'acrobatie, parce qu'il faut pouvoir jongler avec les aspects de l'organisation d'événements.

CCG: «Si c'était une forme?»

J.D.: Un cœur, bien sûr!

CCG: «Si c'était un courant ou un style artistique?»

J.D.: Un courant humaniste.

CCG: «Si c'était une personnalité?»

J.D.: Arsène Burny, Président de la commission Télévie du FNRS.

CCG: «Si c'était un héros de fiction?»

J.D.: Zorro, pour la défense des personnes fragilisées

CCG: «Et si c'était une chanson?»

J.D.: L'espoir, une chanson de Léo Ferré.

CCG: «Si c'était une qualité?»

J.D.: La générosité

CCG: «Et si c'était un défaut?»

J.D.: L'impulsion

CCG: «Et si c'était une devise?»

J.D.: Amour, humanité, service au prochain.

CCG: «Et enfin, si le Comité Télévie était une personne, quelle confiance pourrait-elle nous faire aujourd'hui qu'elle n'aurait jamais formulée?»

J.D.: Que fera-t-on le jour où je ne serai plus là? Car mon souhait est que cette action subsiste à Genappe.

Comité Télévie de Genappe
Adresse: Rue Joseph Milhoux, 4 à 1474 Ways
Personne(s) de contact:
Jacqueline Delporte
Tél: 0477/ 17.55.69
@: j.delporte@hotmail.com

En toute complicité

«Aujourd'hui, je suis content d'être ensemble!». Ainsi s'exprime spontanément un des artistes de «Complicités», un spectacle de cirque contemporain que le Centre culturel de Genappe vous propose d'aller découvrir ensemble... en toute simplicité.

Déclinaisons circassiennes, petites perles et dérapages (in) contrôlés sont en piste avec 11 artistes handicapés mentaux, 4 circassiens, 2 comédiens et 1 musicien. Le compte est bon pour cette création joyeuse qui a déjà ému le public jusqu'aux larmes, par la puissance expressive et l'inestimable complicité de ce groupe d'artistes de tous bords.

En proposant cette petite folie brute et instantanée de coïncidences, «Hors-les-Murs*» vous invite cette fois-ci à dépasser les frontières qui séparent la norme de l'anormal, l'ordinaire de l'extraordinaire, la différence de l'indifférence, le rêve de la réa-

lité, mais aussi les frontières qui séparent la parole du geste, la piste du public... Mieux qu'un beau discours, des pirouettes, des tendresses et des fous rires qui parlent d'eux-mêmes.

*La formule «Hors-les-Murs» initiée par le Centre culturel propose d'aller «voir ailleurs» un spectacle dans une salle située aux environs de Genappe. En plus du tarif préférentiel appliqué, un covoiturage est également mis en place.

Renseignements

Centre culturel - 067/77.16.27
info@ccgenappe.be
«Complicités» est une co-production de l'Espace Catastrophe et du Créahm. Le jeudi 8 mars, à 20h. Au Waux-Hall de Nivelles, covoiturage organisé au départ de Genappe. Tarif: 12,50€ (au lieu de 22€). Réservation obligatoire pour le 19 février. Nombre de places limité.



Assemblée générale du Centre culturel

Comme chaque année, le Centre culturel de Genappe lance un appel à candidatures auprès de personnes intéressées à prendre part aux orientations prises au sein de la structure. Aussi, si vous désirez rejoindre l'Assemblée générale et le Conseil d'ad-

ministration de l'institution, prenez contact avec Bernadette Vrancken, l'animatrice-directrice, au 067/77.16.27 ou sur bernadette.vrancken@ccgenappe.be, pour le 2 mars 2011 au plus tard.

Banque & assurances S.A. Hayois Baudouin

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél. : 067/77.13.88 - Fax : 067/79.01.51

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Beauty home
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

PEINTURE Intérieure - Extérieure TAPISSAGE
NEVES
DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
• SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ •

Place E. de Lallieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h



CENTRE CULTUREL

Culture et vous ? Culture et vous !



1.



2.



3.



4.



5.

Le mois dernier, nous vous informions du lancement d'un grand état des lieux de la Culture à Genappe, à l'initiative du Centre culturel (cfr l'article «La Culture dans tous ses états», janvier 2012).

Ce mois-ci, nous questionnons une série d'acteurs culturels sur ce que représente la culture pour eux, leurs préférences, leurs habitudes mais aussi sur la place et le rôle qu'elle occupe dans leur vie.

La parole est donnée à tous. Vous aussi, partagez vos réflexions sur la question culturelle dans votre vie et à Genappe. C'est quoi la culture pour vous, au juste? Quelle place lui accordez-vous? Comment précisez-vous son rôle? Quelles disciplines qui vous interpellent le plus (les arts plastiques, la littérature, le théâtre, le cinéma, les rencontres multiculturelles, le folklore, etc.)? Quels lieux fréquentez-vous? À quel rythme? Quels sont vos souhaits pour un développement culturel à Genappe? Vos envies, vos rêves en la matière...?

Envoyez-nous quelques lignes, accompagnées de vos coordonnées au Centre culturel, rue de Bruxelles 14 à 1470 Genappe ou sur info@ccgenappe.be ou bien directement en ligne sur notre forum en lien avec www.ccgenappe.be. Nous reprendrons contact avec vous car vos avis nous intéressent!

Des ateliers seront également organisés dans chaque village dans les prochains mois. À suivre de près, donc.

1. Virginie, bibliothécaire à Genappe

Dans mon job, que j'occupe

depuis 2008, ce sont l'échange, le service rendu et la recherche d'informations qui m'intéressent le plus. Parvenir à s'adapter toujours au plus près des souhaits de la population. Comme, par exemple, les demandes particulières formulées par les institutrices des nombreuses écoles primaires avec lesquelles nous avons tissé des liens ou nos voisins de l'académie. J'apprécie plus particulièrement la littérature jeunesse. Sinon, dans mes loisirs personnels, j'aime beaucoup la musique, la soul en particulier, ainsi que le cinéma. J'ai l'impression que le développement culturel à Genappe est relativement pauvre. Ce n'est pas évident de saisir ce que les gens souhaitent à ce niveau-là, tant le territoire est grand et éclaté. Davantage de cohésion et de projets montés en partenariat avec différents opérateurs culturels seraient des éléments rassembleurs intéressants. Nous collaborons souvent avec l'AMO «À l'Uche», mais c'est assez difficile de gérer tout cela en plus de l'ouverture du service de prêt de livres.

2. Lionel, musicien à Houtain-le-Val

Pour moi, la culture, c'est ce qui permet d'interroger le monde, de questionner notre société et notre vivre ensemble. En cela, la culture est proche de l'art, du monde singulier d'un artiste qui, par l'acte de création, va représenter le monde. J'apprécie évidemment beaucoup la musique que je pratique et que je suis au quotidien. C'est important pour moi d'être tenu au courant et suivre l'évolution des choses. Mais je m'intéresse aussi

beaucoup aux arts plastiques, à la photographie et la lecture. Je ne vis pas à Genappe depuis très longtemps. De temps en temps, il y a des «flash» sur une activité en particulier comme le projet «HABITER Genappe» ou un spectacle. J'entends aussi beaucoup parler du Tof Théâtre, une compagnie particulière qui est une certaine fierté de Genappe ou qui devrait l'être, je trouve. Le milieu associatif fait du bon boulot aussi. À Houtain-le-Val, je sais qu'il y a un comité qui est en train de mettre sur pied quelques initiatives. Moi, ce que je trouve intéressant, c'est qu'il existe une impulsion qui permette aux gens de se rencontrer. Pas nécessairement de grandes choses, mais juste un moment partagé. Une douzaine de personnes qui se réunissent autour d'une passion ou d'une idée. Finalement, chaque citoyen peut développer quelque chose s'il le désire.

3. Marie, plasticienne et animatrice aux Ateliers du Léz'Arts

Sans la culture, je ne pourrais tout simplement pas exercer mon métier. Pour moi, elle est essentielle parce que c'est l'Homme qui s'exprime. Dans un monde centré sur l'uniformisation, elle permet de garder son identité, sa personnalité et d'exprimer les émotions sous l'effet d'un catalyseur. De plus, découvrir ce que les autres font, c'est une rencontre et un enrichissement perpétuel. Personnellement, j'ai besoin d'aller voir des choses, en arts plastiques mais aussi en musique et au cinéma. L'an dernier, j'ai participé au focus art contemporain d'Arts à Glabais. Je collabore cette année au projet «Face à face» mené avec des écoles et un musée et je travaille aux Léz'Arts depuis octobre. Je trouve cela essentiel de développer des activités en milieu rural. J'ai l'impression qu'à Genappe, via le Centre culturel, les choses

bougent. Je suis également enseignante. C'est important de développer la créativité et l'ouverture à la découverte dans les classes.

4. Eddy, Président de Musique à Glabais

Une phrase m'interpelle plus qu'une autre : «La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié.» (Edouard Herriot). Et, dans mon cas, ce n'est pas tout à fait faux. Je suis un homme de terrain. À un moment donné de ma vie, j'ai fréquenté des personnes qui sont devenues par la suite de grands musiciens. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de faire la même chose. Mettre sur pied des concerts qui seraient une sorte de tremplin, une étape dans la carrière de jeunes musiciens talentueux. J'ai alors rencontré les responsables d'«Arts à Glabais» en leur proposant d'adjoindre la musique aux multiples disciplines déjà représentées durant cette manifestation. Sinon, dans ma vie personnelle, j'apprécie évidemment beaucoup la musique et je lis énormément. Je m'investis aussi dans d'autres associations car pour moi, le sentiment de servir à quelque chose est essentiel. Malgré mes nombreux contacts avec le monde associatif de Genappe, je n'ai pas d'avis à donner sur ce qui se fait. Si c'est bien ou si les choses devraient être améliorées. Pour moi, l'important, c'est que cela soit utile aux gens, que ça leur apporte quelque chose.

5. Sandrine, professeur de théâtre à l'Académie

Pour moi, ce que j'ai envie de retirer de la culture, c'est l'enrichissement qu'elle nous apporte. C'est un outil qui nous permet de nous construire, de lutter contre l'ignorance, l'abrutissement et de penser plus loin que le bout de son nez! Je dis souvent à mes élèves qu'il s'agit d'un second degré de lec-

ture sur la vie et le quotidien. On l'observe, on l'analyse, puis on le réinvente. Je suis pour la pluridisciplinarité même si les arts de la parole m'ont conquise. Mais si une œuvre m'interpelle, j'aime aller voir ailleurs. Depuis 3 ans, je passe mes mercredis après-midi à Genappe. Les enfants et les adolescents que j'y côtoie ont l'air heureux d'être ici, de vivre dans un cadre de vie agréable. Ils ne sont pas en passage à l'Académie. En général, ils y fréquentent les cours plusieurs années, jusqu'à leurs 18 ans. Régulièrement, nous recevons des propositions de partenariats avec le Centre culturel, la bibliothèque ou la Ville. Ici, on n'est jamais gêné de passer un coup de téléphone et c'est vraiment bien de travailler dans un tel environnement.

Marc, responsable de l'école de tambours de Gilles

Moi, ce qui me botte dans la culture, c'est le folklore. Par le biais de cette école, j'ai voulu amener une tradition peu répandue dans notre région, située en bordure de la Province de Hainaut. Là où les cortèges carnavalesques y sont légions. J'aimerais vraiment développer et donner une meilleure image de ces manifestations. C'est une ambiance tout à fait particulière. Ce que j'apprécie dans ce type de folklore, c'est la rencontre et faire sortir les gens de chez eux. Avant, il y avait les bals, les fêtes de quartiers qui tenaient ce rôle. On a participé aux Journées Louis XI, on sort au carnaval... Cela fait 8 ans que nous sortons nos tambours. Jouer à l'extérieur est très spécifique. Aujourd'hui, on a du mal à faire bouger les habitants. C'est un triste constat. Mais lorsqu'un tambour passe dans la rue, le voisinage pointe le nez dehors. À Genappe, j'aimerais que les choses bougent à tous niveaux : les commerces, les festivités, les restaurants, les cafés... pour donner de la vie à la commune.



Institut de beauté & Pédicure médicale

Soins aux huiles essentielles

Esthéticienne et pédicure médicale diplômée

Soins du visage - Epilations
Soins du corps - Massage initiatique
Jambes lourdes - Pressothérapie
Enveloppements - Hammam
Pédicure médicale - Banc solaire

Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27

Du lundi au samedi sur rendez-vous

AUDIT / CERTIFICAT ENERGETIQUE

L'audit énergétique agréé par la Région Wallonne bénéficie d'une prime de 360 € et d'une déduction fiscale de 240 €

Yves RENARD:
GSM: 0471/104.965
Email: yvesrd@msn.com

Arrêt sur images à Bousval

D'un côté, les Amis de Bousval, une association (pro)active dans la valorisation et le développement culturel de la localité. De l'autre, le projet participatif «HABITER Genappe» mis sur pied l'année dernière avec le concours du Centre culturel de Genappe et une belle brochette d'habitants. Un jour, grâce aux échanges inter-villages, aux papotages, aux réseaux sociaux (non virtuels), les énergies se croisent et l'initiative «HABITER un village, si Bousval m'était montré...» pointe le bout de son nez.

Concrètement, par le biais de la photographie, des habitants, accompagnés de photographes passionnés, sont invités à partager ce qui, pour eux,



illustre cette notion d'habiter ou vivre à Bousval. Une scène, un bâtiment, des gens, un paysage, un coin de convivialité, bref tout ce qui, avec les sensibilités multiples des participants, traduit un cadre de vie. Une aventure commune qui promet d'être passionnante.

Si ce projet vous tente et que vous souhaitez participer à

cet échange, n'hésitez pas à contacter le Centre culturel de Genappe au 067/77.16.27 ou sur adeline@ccgenappe.be. Nous vous expliquerons plus en détails le projet. Toutes les personnes habitant Bousval, sans distinction, sont les bienvenues ainsi que tous photographes amateurs désireux de prendre une part active à cette initiative.



MAISON DE L'EMPLOI

Entreprendre à Genappe?

Groupe One vous accompagne!

Vous avez une idée, une envie, un projet? Vous souhaitez réaliser une étude de marché et analyser la rentabilité de ce projet, mais par où commencer? Vous avez besoin d'un financement mais lequel est le plus adapté? Groupe One vous accompagne pas à pas dans l'élaboration de votre projet, de l'idée à la concrétisation!

Envie d'aller encore plus loin? Groupe One est le spécialiste de l'entreprenariat durable. En plus de vous conseiller dans

votre projet, nous vous aidons à diminuer son impact sur l'environnement et à vous spécialiser dans les nouvelles filières vertes. Développer votre projet en accord avec vos valeurs? Non seulement c'est possible grâce à Groupe One mais c'est une force!

Notre asbl, active depuis 2004 sur le Brabant wallon est financée par la Région wallonne et agréée en tant que structure d'accompagnement à l'auto-création d'entreprises. Forts de cette expérience, nous proposons à tout porteur de projet et

particulièrement aux demandeurs d'emploi un service professionnel et gratuit. En partenariat avec la Maison de l'Emploi de Genappe, une permanence sur rendez-vous est organisée les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.

La prochaine étape vers la concrétisation de votre projet...

Renseignements :

Tél. : 0800/99.149
E-mail : vincent.vandernoot@groupeone.be
www.groupeone.be
Maison de l'Emploi
Espace 2000, 7a - 1470 Genappe

agenda



SYNDICAT D'INITIATIVE

Brochures touristiques 2012

Découvrez les nouvelles éditions touristiques 2012

Réédition de dépliants de nos promenades.

Nos 16 dépliants des promenades du Grand Genappe ont été réédités avec une nouvelle mise en page, de nouvelles photos et un contenu actualisé.

D'autres brochures gratuites nous sont parvenues :

Guide 365 des attractions touristiques et musées de Belgique

Avec pas moins de 365 attractions, la 20^{ème} édition du guide des attractions touristiques et musées a fait fort cette année pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir notre beau pays.

Divisée en 3 catégories : les attractions naturelles, les attrac-

tions culturelles et les attractions récréatives. Des cartes de chaque province vous permettront de mieux visualiser le lieu de l'attraction, et de préparer vos excursions!

Belgium & Luxembourg Youth Hostels

Sous forme de carte, ce dépliant reprend toutes les auberges de jeunesse de Belgique et du Luxembourg. Idéale pour les escapades entre jeunes.

Escapades en Wallonie 2012

Découvrez les richesses de son patrimoine bâti et naturel au travers des diverses propositions d'escapades d'un jour ou de séjours regroupant châteaux, abbayes, patrimoine industriel, parcs et jardins...

Wallonie, c'est à vivre près de chez vous

Une très belle brochure remplie de photos, attractions touristiques et bien d'autres renseignements. Vous trouverez également une carte de la Wallonie qui reprend toutes les Maisons du Tourisme de la région.

Toutes ces brochures et bien d'autres encore sont disponibles au Syndicat d'Initiative, 38 rue de Bruxelles à Genappe. Retrouvez toute notre actualité touristique sur notre site web.

Renseignements

www.sigenappe.be
Nos bureaux sont ouverts du mardi au samedi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h. A Pâques et du 1^{er} juillet au 31 août et le dimanche de 10h à 13h.

19 FÉVRIER

Promenade des Amis de Bousval

(8 km)
Rendez-vous à 14 h - rue Hattain à Baisy-Thy
Renseignement C. Grégoire-
Wibo: 010/61.50.70

21 FÉVRIER

Les mardis de Pacage,

à 19h30, conférence-discussion «Travaux et semis de printemps dans votre jardin». Salle communale de Vieux-Genappe (Chaussée de Nivelles 99) - P.A.F. 2 € (Article 27: 1,25 €)
Rens.:www.pacage.be
067.77.39.87

23 FÉVRIER

Atelier «Initiation à la transition»

À 19h30. Par Pablo Servigne et Éric Luyckx de Grez
www.lrderien.be
Tof Théâtre: Rue de Charleroi, 58 à Genappe.

26 FÉVRIER

Théâtre

à 16 h, «Diable d'homme» de Robert Lamoureux
Salle communale de Loupoigne.
Prix des places: 7 €
Réservation obligatoire: Nicole Couronné au 067/79.42.01

3 MARS

Soirée Oberbayern

Dès 19h00, Renouveau Musical de Genappe à l'Espace 2000 (salle polyvalente)
Renseignements et réservations au 067/77.17.08

LES 2, 3, 4 MARS 2012

Théâtre

«Le Père Noël est une ordure» à la salle communale de Loupoigne interprété par «DramAct'ic»,
Les vendredi 2 et samedi 3 mars à 20h et le 4 mars à 15h (8 € la place). Infos et réservations: Marc Potvin: 0486/46.14.07

4 MARS

Goûter aux crêpes

organisé par le Centre St Vincent de Genappe de 15h à 17h30,
A la maison Galilée, rue de Bruxelles, 14 b à Genappe.
Crêpes à satiété + café ou thé 6 euros. Les bénéfices serviront à aider les personnes démunies de l'entité de Genappe.

4 MARS

Cross de Bousval

À partir de 12h30, remise des dossards. 15, Départ de la course. Rens.: René Denruyter 067/77.34.28 (après 18h00)

4 MARS

Souper Raclette

Ecole de Baisy-Thy

9 MARS

Souper de Printemps

Ecole de L'espace 2000

10 MARS

Soirée Country

à 20h, animée par Mary Ann Scot et son band organisé au profit du Télévie.
Salle de l'Espace 2000.
Entrées 7 euros
Réservations et infos: J.Delporte 0477/17. 55.69

17 MARS

Soirée du Bourgmestre

19h, Ferme de la Hagoulle
Rue de Réves, 38 à Houtain-le-Val.

20 MARS

L'avocat dans la ville

20h: Violences conjugales
A l'Espace 2000 - Hôtel de Ville de Genappe

25 MARS

Concentration motos et après-midi karaoké

Salle Saint Roch à Baisy-Thy au profit du Télévie.
PAF: 10 € (1 boisson et un pain saucisse au retour)
Parcours de +/- 150 kms en groupe et +/- 200 kms avec road book. Départ à 11 heures
Infos: Jacqueline Delporte 0477/17.55.69

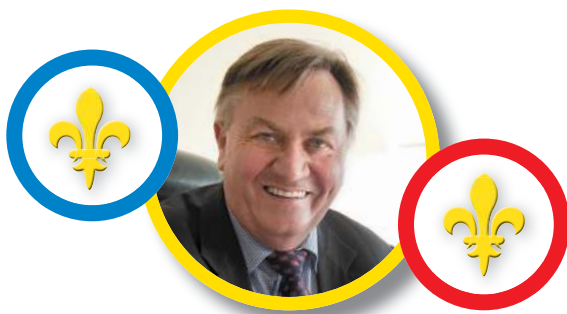
DU 30 MARS AU 8 AVRIL

Théâtre Wallon

El Fine Equipe
Présente: Djè s'rè Meyeür
Une pièce en trois actes d'André Hancré
A la salle communale de Loupoigne
Vendredi 30 et samedi 31 mars à 19h30, dimanche 1^{er} avril à 15h30, vendredi 6 et samedi 7 avril à 19h30, dimanche 8 avril à 15h30
Réservations: Léopold Gossiaux 067/77.37.79

Houtinois,
Baisythois,
Loupoignards,
Bousvaliens,
Glabaisiens,
Waysiens,
jeunes ou vieux
Genappiens...

tout le monde est bienvenu à la soirée du Maïeur



Gérard Couronné vous donne rendez-vous le 17 mars à la Ferme de la Hagoulle Rue de Réves, 38 - 1476 Houtain-le-Val.

Les bénéfices de cette soirée seront intégralement versés aux activités des seniors de l'entité.

Repas

19h
Apéritif d'accueil
Buffet froid à l'italienne
Buffet chaud
Fromage - Dessert
Café ou Thé

Soirée dansante

à partir de 23h
Sans réservation

Infos et réservations

067/79.42.00
067/78.04.65 (après 17h)
PAF: 30€
Repas et soirée dansante

Les réservations seront effectives après versement au n° de Compte : 068-210772-86 avant le 10 mars 2012.

Rédaction, publicité et renseignements Ville de Genappe, Espace 2000, 3 - 1470 Genappe 067/79.42.48 - Mise en page cellules-grises.be 067/79.11.36 - Photos Administration communale, Centre Culturel, Ginette Jadot, Amandine Dooms, Philippe Thiron, Comstock - Stock Photo - Impression Nouvelles Imprimeries Havaux - Le Journal de Genappe décline toute responsabilité des articles en provenance d'associations ou de toutes personnes privées ou publiques autres que la Ville de Genappe. Il ne peut être tenu responsable des publicités qui ne seraient pas conformes aux arrêtés du Ministère des Affaires économiques. - Avis aux associations Les articles ou les informations des associations à paraître dans le prochain numéro sont à transmettre à: journal@genappe.be avant le 15 février 2012